



Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIERE

**Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture
et de la Formation Professionnelle
Section de la Charente**

Maison des syndicats, 10 rue de Chicoutimi 16000 Angoulême

Communiqué du 13 février 2019

Organisation pacifiste, démocratique et républicaine, la section FNEC-FP FO de la Charente rappelle que la liberté de manifester relève des droits fondamentaux, protégés en particulier par l'OIT, et condamne ses restrictions, sa répression et le fichage des manifestants et syndicalistes. Or, le projet de loi « *anti-casseurs* » actuellement en débat devant le Parlement contient des dispositions concernant le fichage des manifestants, l'interdiction préventive individuelle de manifester, un périmètre de sécurité autour des manifestations, l'alourdissement des peines.

Par ailleurs, la section FNEC-FP FO de Charente condamne la répression gouvernementale qui sévit depuis plusieurs semaines contre les manifestants et apporte son soutien à Louis BOYARD, président de l'UNL, blessé au pied lors d'une manifestation le samedi 2 février 2019.

Rappelons que les lycéens se sont massivement mis en grève en décembre à l'appel de l'UNL pour revendiquer l'abandon de Parcoursup, le retrait de la réforme du baccalauréat et de celles des lycées, souvent aux côtés de leurs professeurs.

Enfin, la section FNEC-FP FO de Charente appelle les personnels à se mettre en grève et à manifester le 19 mars 2019 avec les salariés de toutes catégories, avec les lycéens, avec les Gilets Jaunes, à l'appel de FO, CGT, SOLIDAIRES, UNL et UNEF pour les revendications, pour la défense de la liberté de manifester et de toutes les libertés démocratiques, pour leur montrer que nous ne lâcherons rien des revendications face à la répression !